NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Lefebvre, curé de Crèvecœur (Saint-Martin), est transféré à Wallers.

M. Durut, vicaire à Condé, est transféré à Poix-du-Nord.

M. Drouart, professeur à Hazebrouck (Petit-Séminaire), est nommé vicaire à Noordpeene.

M. Pestin, vicaire à Ruesnes, est transféré à Cysoing.

M. Debeck, professeur à Hazebrouck (St-Jacques), est nommé vicaire à Rubrouck.

M. Debos, vicaire à Pont-de-Nieppe, est transféré à Hellemmes (Notre-Dame de Lourdes).

M. Patinier, vicaire à Tourcoing (Saint-Eloi), est transféré à Nieppe (Notre-Dame).

M. Descourcelle, directeur de l'école Ozanam, est nommé pro-curé de Ruesnes.

M. Cayet, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Lille (St-Pierre-St-Paul).

M. Dubrulle, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Denain (St-Joseph).

M. Dupont, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Feignies.

M. Proy, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Bousies.

ROUBAIX

Faites une bonne œuvre

Voulez-vous, sans qu'il vous en coûte un centime, reconstituer le Budget du Culte et des Ecoles chrétiennes, et cela au compte du Gouvernement qui les supprime?

Vous envoyez bien des **Cartes de visite** pour le Nouvel An, et dans le cours de l'année, pour deuils, naissances, mariages, félicitations, condoléances, etc. — Vous avez des avis de naissances, décès, mariages; des imprimés peut-être à expédier.

On ne vous demande pas de supprimer ces usages.

Mais ne pourriez vous, au lieu d'enveloppes ouvertes, que vous devez affranchir à 5 centimes, employer nos bandes spéciales gommées et timbrées?

Elles vous coûteront 5 centimes, timbre compris; vous économiserez à votre profit le prix de vos enveloppes; vos cartes seront d'ailleurs entièrement recouvertes, comme par une enveloppe;

Et environ 3 centimes — 3 francs pour cent cartes — iront au Budget de l'Eglise.

Cette pratique généralisée a produit en plusieurs villes des sommes considérables.

L'exemple a été donné par les personnalités les plus en vue dans la société; nul correspondant ne s'offensera de recevoir au lieu d'une enveloppe banale, la marque d'une bonne œuvre accomplie.

Nous vous prions donc de vouloir bien adopter les bandes que nous avons fait établir sous une forme approuvée par la Direction des postes.

Vous les trouverez dans les dépôts ci-dessous indiqués:

Dépositaires à Roubaix: Journal la *Croix*, 84, Grande-Rue; *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue; Flipo-Broutin, 81, Grande Rue; Vroman, Grande-Place; Plouvier-Fontenelle, place Notre Dame; Martin-Frémont, 58 rue de Lannoy; F. Deledalle, 34, rue Fosse-aux-Chênes.

Dépositaires à Tourcoing: Journal le *Croix*, 85, rue des Ursulines; *Journal de Roubaix*, 5, rue Carnot; Jean Debieschop, 27, rue des Ursulines; Henri Lemaire, Grande-Place; Jules Roscor, Grande-Place; J. Watteuv (*Broutteux*) rue St-Jacques.

Le legs Bouchar de Perthes

Céline LOCUFIER

Si la commission avait disposé d'une troisième prime, nul doute qu'elle l'eût accordée à Mlle Locufier et qu'elle l'eût classée *ex aequo* avec Mlle Bernard: les rigueurs du règlement ne le permettaient point malheureusement, mais elle a tenu à attribuer à cette candidate la première médaille.

Céline-Joséphine Locufier, née à Roubaix le 11 mars 1869, est le seul soutien de ses vieux parents depuis longtemps déjà. Dès l'âge de quinze ans, elle dut commencer à soigner sa mère, âgée aujourd'hui de 78 ans, malgré les attentions dévouées dont elle l'entourait, elle vit peu à peu décliner sa santé: les indispositions d'abord espacées se rapprochèrent, puis la maladie devint permanente et produisit l'impotence absolue; enfin la ruine du corps produisit l'affaiblissement cérébral et finit par amener une inconscience totale. Céline Locufier, bien loin de se laisser rebuter par l'inutilité de ses efforts, continue à prodiguer ses attentions à la pauvre femme qu'elle chérit doublement à cause de son malheureux état, et cherche à lui éviter le moindre accident et le moindre mal, agissant envers elle comme envers un enfant.

Les salaires du père avaient longtemps suffi aux besoins de la famille, mais l'âge venait pour lui aussi; si le courage et la bonne volonté étaient toujours les mêmes, les forces et l'adresse diminuaient et le moment vint où tout travail fut impossible. Après une vie déjà longue, car il a soixante-dix-huit ans, et bien remplie par le labeur quotidien, le besoin de repos s'imposait et du reste quelques infirmités se montraient qui obligèrent M. Locufier à quitter bien à regret l'atelier.

Dans ces conditions, le problème de la subsistance de la famille se posait d'une nouvelle façon et Mademoiselle Locufier fut amenée à l'envisager sérieusement et à chercher les moyens de subvenir aux besoins de ses parents.

Elle se fit marchande de lait et se mit courageusement à la besogne: forcée d'être sur pied de grand matin pour aller chercher ses marchandises, obligée de parcourir les rues du quartier par tous les temps, elle ne se rebuta point et depuis plusieurs années elle mène vaillamment cette dure existence qu'elle a choisie. Elle soutient sa vaillance et elle stimule ses forces en songeant au petit bénéfice qui lui permettra de nourrir ses parents; elle songe que son pénible métier lui laisse du moins chaque jour quelques heures qu'elle peut consacrer à l'entretien du ménage et aux soins multiples que réclament les bons vieux. Tout le temps dont elle dispose, est en effet consacré aux travaux de l'intérieur et jamais elle ne distrait une minute, car elle croirait faire tort à ses chers parents de ne pas leur consacrer tout le temps que ne prennent point ses tournées.

Est-il nécessaire d'affirmer que par son courage, sa bonne conduite et son dévouement, Mlle Locufier s'est assurée l'estime et le respect de tout le voisinage? Nous ne le pensons pas, mais nous tenons à remercier ceux des habitants du boulevard de Metz qui ont signalé à M. le Maire de Roubaix les mérites de cette lauréate. Ils nous ont permis d'accomplir un devoir de justice, de faire connaître des actes de dévouement; la commission leur en est sincèrement reconnaissante et désire que leur exemple soit suivi.

(*A suivre*).

La Roubaisienne a constitué son Comité de la façon suivante pour l'année 1906:

Président d'honneur, M. Gustave Wattinne. — Président honoraire, M. Georges Peanel. — Membre conseiller, M. Clément Florin. — Président actif, M. Lucien Mouranx. — Vice-présidents, MM. Charles Weill et Henri Lepaut. — Trésorier, M. Arthur Desrousseaux. — Trésorier adjoint, M. Jules Piesvaux. — Secrétaire, M. Joseph Lestienne. — Secrétaire-adjoint, M. Alfred Florin. — Porte-drapeau, M. Jules Wardavoir. — Chef de gymnastique, M. Jules Piesvaux. — Chef du cours d'instruction militaire, M. Lucien Marchand. — Moniteur des pupilles, M. Victor Poliduri. — Garde-matériel, M. Jules Parent. — Commissaire des fêtes, M. Emile Druax. — Commissaires: MM. Henri Vergin, Ehelard Tetteln, Léon Hennebicq, Edmond Bleuzennne, Paul Dursot, Bruno, Dejoaghe, Louis Debarge. — Commissaire de presse, M. Charles Roussel. — Adresser la correspondance, 39, rue Jeanne d'Arc.

Pour les pauvres. — M. le Directeur de la succursale de la Banque de France a fait parvenir à l'administration municipale la somme de 300 fr. pour être convertie en secours extraordinaires aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance de Roubaix.

Cette somme a été versée entre les mains de M. le Receveur de cet établissement charitable.

Mise en liberté. — M. Augustin Gouvé, rue du Fontenoy, 112, nous écrit qu'il a bien été arrêté vendredi, comme nous l'avons annoncé, « mais qu'il a été remis en liberté le lendemain après avoir prouvé son innocence ».

Une navette dans l'œil. — Un tisserand de l'établissement de MM. Demarcq frères, rue des Longues-Haies, M. Charles Walbrouck, a eu, jeudi vers deux heures, l'œil droit crevé par une navette.

L'ouvrier, âgé de 59 ans, domicilié à Menin (Belgique) et en logement rue Pierre-de-Roubaix, a reçu les soins de M. le docteur Rousseau qui l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu.

Pour vos **VALEURS A LOTS** adressez-vous Banque **Albert PERIER**, *49 bis, Rue Saint-Georges. — ROUBAIX*

Les accidents de travail. — M. Napoléon Haroux, 38 ans, tisserand chez MM. L. Watine et fils, s'est fait une entorse dorso-lombaire. Repos de 10 jours; docteur Dupré.

— M. Florent Vercouter, 17 ans, pédaliste chez M. Henri Legros, s'est violemment contusionné la main droite. 15 jours de repos; docteur Labbe.

— M. Auguste Vandeputte, 42 ans, homme de peine chez M. D. Wibaux-Florin, s'est fait une déchirure musculaire en soulevant une caisse. Trois semaines de repos; docteur Spinnewin.

— M. Gervais Roumel, 21 ans, rattacheur chez M. Amédée Pronvost, s'est contusionné l'épaule et la hanche droite. Repos de 15 jours; docteur Bantigny.

La visite du lait. — M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, a procédé jeudi matin à la visite du lait de dix-huit marchands. 31 échantillons ont été pesés et 2 échantillons prélevés.

Trouvaille. — M. Georges Tourné, rue des Villas, 22, à Tourcoing, a déposé au poste du 1er arrondissement, un paquet contenant des vêtements de femme, du linge et une paire de sabots qu'il avait trouvé rue Saint Vincent de Paul.

Etat-civil de Roubaix

BONBONS pour le NOUVEL AN en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 28 décembre

Naissances. — Octavie Vanacker, rue Rossini, 15. — César Gaydet, boulev. de Paris, 125. — Emile Laurent, rue Blanchemaille, cour Saint-Vincent, 1. — Ernestine Hespel, rue Lafayette, 28. — Lucien Noif, rue Labroyère, 28. — Jules Noif, rue Labruyère, 28. — Julia Bradt, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 1. — Alice Dhooghe, rue Labruyère, 29. — Angèle Demeyer, rue Beaurewaert, 12.

Décès. — Jean Cardon, 70 ans, cordonnier, rue Jules-Deregnancourt, 3. — François Deroo, 68 ans, tisserand, rue Meyerbeer, 11. — Marie Heu, 59 ans, ménagère, rue Saint-Honoré, 23. — Cyrille Désir, 35 ans, apprêteur, rue des Récollets, pour Dhondt, 20. — Jean-Baptiste Massez, 11 mois, rue des Longues Haies, 170, cour Clarisse, 16. — Clément Dewailly, 47 ans, apprêteur, rue Blanchemaille. — Carlos Noclain, 3 ans, boulevard de Belfort, 59. — François Turpain, 66 ans, journalier, rue Marc-Séguin, 17.

WATTRELOS

Réception officielle du Jour de l'An. — L'Administration municipale recevra le samedi 30 décembre, à 4 h. 1/2, à la Mairie, à l'occasion du Nouvel An.

La fraude. — Les préposés des douanes Cases Aedré et Rollin Georges, étant de service au sentier Gadenne, ont arrêté Léon Bustin, 27 ans, chaudronnier, né à Trith-Saint-Léger, sans domicile fixe. Il était porteur de 7 kilos de café vert, valeur 21 fr.

— Le sous-brigadier Vandeuberghe Emile et les préposés Sainquantin Charles, Antès François et Crop Arthur, de la brigade du Touquet, de passage dans la rue du Vieux Bureau, au Touquet, ont arrêté Deffaux César, 18 ans, rue Nationale, 114, à Tourcoing, et Demoor Ernest, 18 ans, teinturier, demeurant à Mont-à-Leux. Ils étaient porteurs de 17 kil. 500 de tabac de Moravie; valeur 218 fr.

Paroisse St-Maclou. — Samedi 30 décembre, à 2 h., service de la classe pour M. Victor Vandevelde, place du Moulin.

WATTRELOS. — Du 23 décembre. — Naissances. — Léon Codron, rue de l'Industrie, 101. — Léontine Decourcelle, rue des Fleurs. — Daniel Duthoit, rue Couteau, 1.

Décès. — Bruno Deweer, 88 ans, Marlciotte.

CROIX

Les pompes funèbres

Sur la demande de nombreux lecteurs, nous donnons les grandes lignes du règlement-tarif, approuvé par la préfecture en mai 1905:

Corbillards (pour toutes les personnes au-dessus de 7 ans). — 1re classe solennelle (11 heures), 150 fr.; 1re cl. (10 h. 1/2), 120 fr.; 2e cl. (10 h.), 75 fr.; 3e cl. (9 h. 1/2), 33 fr.; 4e cl. (9 h.), 25 fr.; 5e cl. (entre 8 et 9 heures et pour tous les convois de l'après-midi), 10 fr.

Pour toutes les classes il doit y avoir quatre porteurs; lorsque le poids du cercueil paraîtra trop élevé, pour éviter tout accident, le concessionaire doit fournir des porteurs supplémentaires, à raison de 3 fr. 50 l'un.

Enfants au-dessous de 7 ans. — 1re cl. solennelle, 1re et 2e classes, brancard avec dais, quatre porteurs, 60 fr.; 3e cl., deux porteurs, 25 fr.; 4e et 5e cl., deux porteurs, 10 fr.

Cercueils. — Pour adultes: en peuplier, depuis 15 fr.; en orme, depuis 25 fr.; en chêne, depuis 35 fr.; cercueils en zinc, 50 fr., en plomb, 150 fr.

Les cercueils de moins d'un mètre ne coûtent que moitié prix.

Dans le cas où la famille fait livrer le cercueil par un autre que le concessionnaire, elle doit payer à ce dernier l'indemnité suivantes: cercueil en peuplier, 5 fr.; en orme, 10 fr.; en chêne, 15 fr.; en zinc, 20 fr.; en plomb, 50 fr.

Tentures. — 1re classe solennelle, 20 fr.; 1re cl., 16 fr.; 2e cl., 12 fr.; 3e cl., 9 fr.; 4e cl., 5 fr.; 5e cl., 3 fr.

Les familles ne sont tenues d'avoir recours au monopole que pour le deuil placé à l'extérieur des habitations, portières comprises.

Guidons. — 1re classe, 5 fr.; 2e cl., 4 fr.; 3e cl., 3 fr.; 4e cl., 2 fr.; 5e cl., 1 fr.

Pour les autres renseignements voir le cahier des charges déposé à la Mairie à la disposition de tout électeur.

P.-S. — Nous engageons nos lecteurs à découper ce tarif et à le conserver soigneusement.

Les funérailles de M. Victor Deleu, administrateur du bureau de bienfaisance, ancien conseiller municipal, ont eu lieu jeudi à neuf heures, en l'église Saint-Pierre. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Couturier, Descamps et Dhal, membres du bureau de bienfaisance, Duforest, conseiller municipal.

Le deuil était conduit par le fils et le frère du défunt. Dans l'assistance très nombreuse nous avons remarqué MM. Desbarbieux, maire; Lecrinier, adjoint; les Conseillers de la minorité; Séguin, ancien commissaire de police; Pluquet, administrateur de l'hospice; Léon Germain, administrateur de la caisse d'épargne; Julien Houzet, président de l'Union Catholique, etc.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés par MM. Dubourg et Alcide Coulurier.

Discours de M. Dubourg

Messieurs, Je ne veux pas laisser refermer la tombe de mon meilleur camarade, sans dire ici, au nom de tous ses amis et de ses anciens collègues de la minorité du Conseil municipal, combien nous sommes attristés par sa disparition vraiment trop rapide.

Victor Deleu n'était plus conseiller municipal, la maladie et les ordres formels de son docteur l'avaient empêché de solliciter à nouveau le suffrage de ses électeurs à la dernière consultation. Sans son mauvais état de santé qui depuis longtemps s'était déjà manifesté, nous aurions eu la joie de le revoir parmi nous à l'assemblée communale, où il y tenait avec énergie et capacité, la charge de la fonction qu'il avait assumée.

Comme ses aînés, s'il a connu la satisfaction de représenter ses concitoyens, dans la défense de leurs intérêts, il a bien souvent éprouvé la désillusion du dévouement méconnu.

Qui de nous tous ici, Messieurs, ne sait combien il avait à cœur de remplir, au Bureau de bienfaisance, la charge que l'administration préfectorale lui avait confiée depuis huit ans, et cela, avec toute l'impartialité, la loyauté, l'honnêteté que tout le monde lui connaissait. Pendant le cours de sa maladie, même à sa dernière période, il avait encore à cœur de remplir son devoir de père des pauvres.

Je ne veux pas me laisser entraîner plus loin en exaltant les qualités de mon camarade tant regretté: il a rempli son devoir et les services qu'il a rendus resteront toujours présents parmi nous.

Discours de M. Alcide Coulurier

M. Alcide Coulurier parle au nom du Bureau de Bienfaisance. Voici quelques passages de son discours:

Entré dans l'administration du Bureau de Bienfaisance, comme délégué de la préfecture, depuis de longues années, il déploya, dans le farme accomplissement de ses fonctions souvent délicates et pénibles, les qualités qui marquent les administrateurs de premier ordre.

Il savait que le mandat d'administrateur n'est pas créé pour l'honneur, mais qu'il l'est pour satisfaire aux besoins des malheureux auprès desquels il s'efforçait de se rendre utile et aimable avec eux autant qu'il lui était possible. Son dévouement fut grand et il fut à hauteur de sa tâche. Nous l'avons vu pendant sa cruelle maladie qui devait l'enlever à l'affection des siens se traîner quelque fois péniblement pour assister quand même à nos délibérations et pour apporter avec la droiture de son jugement les conseils de son expérience.

Aussi cher collègue, nos cœurs douloureusement émus garderont ton souvenir, celui de tes bonnes actions et de ton dévouement

Puisse ces témoignages de respect et d'estime soulager la douleur de ta famille si cruellement frappée.

Chorale Sainte-Cécile. — Répétition générale à l'église, vendredi, à 8 heures 1/2.

Un vol de plusieurs bottes de paille a été commis, pendant la dernière nuit, à la laiterie de M. Carmin-Duthoit, rue de l'Amiral Courbet.

Plainte a été déposée.

Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi après-midi chez M. Biancourt, rue de Lille. Il a été facilement éteint, dégâts insignifiants.

Accident de travail. — Un tailleur de pierres de chez M. Vroland, rue de Manbeuge, Auguste Nuttin, 19 ans, s'est contusionné au pied droit.

WASQUEHAL

Les cartes de visite. — Nous sommes heureux de constater que la propagande qui a pour but de restreindre, sinon de cesser l'envoi de cartes de nouvel an, est généralement bien accueillie ici et promet de porter ses fruits.

Les catholiques qui se croient obligés de s'en tenir à la tradition, pourront, s'ils veulent favoriser une bonne œuvre, se procurer au presbytère des bandes au profit des écoles catholiques.

HEM

Accident de travail. — Chez MM. Mutalon frères, teinturiers-apprêteurs, à la Citadelle, un apprêteur, Louis Mouveaux, 45 ans, de Forest, a été blessé par la chute d'un rouleau qui lui a contusionné le pied droit. 8 jours de repos; docteur Coubronne.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des Tablettes du Dr Valet. — Une boîte de tablettes du Dr Valet est expédiée contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à M. H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

TOURCOING

Les Etrennes des Expulsés

PREMIÈRE LISTE

M. et Mme Charles Théry, 200 fr. — Anonyme, 100 fr. — M. et Mme Léon Bourgeois d'Ambleteuse, 100 fr. — Anonyme, 5 fr. — Mlle Marguerite Mahieu, 5 fr. — Mme Louis Dassonville-D'halluin, 20 fr. — M. et Mme Jean Delemarcre, 10 fr. — Anonyme ouvrier, 20 fr. — M. et Mme Lefebvre-Van de Casteele, 2 fr. — Mme Bige-D'halluin, 20 fr. — M. et Mme Perdinez Desormeaux, 5 fr.

M. et Mme Delemarre-Flayelle, 10 fr. — Mme Emile Lecot, 10 fr. — M. et Mme Lepers-Dalis, 5 fr. — Mme Georges Joire, 20 fr. — M. et Mme Hourquin, 1 fr. — Mme Paul Laurent, 20 fr. — M. et Mme Denis Grau, 10 fr. — M. et Mme Denis-Grau, 5 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 20 fr. — Mme Théodore Devémy, 5 fr. — M. le docteur Brunet, 5 fr. — M. Buffin-Ladon, 2 fr. — Mme Félix Desurmont, 20 fr. — Mme Auguste Dujardin, 5 fr. — Mme Fouan-Leman, 10 fr.

Soit un total pour la première liste de 635 fr.

DEUXIÈME LISTE

Mme Alexandre Joire-Réquillart, 20 fr. — Mme François Masurel, 100 fr. — Mme Mulié-Deureux, 1 fr. — J.-B. Parent, 1 fr. — Anonyme, 1 fr. — Anonyme, 2 fr. — Anonyme 1 fr. — J.-B. Vanneck, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. Omez-Leblanc, 5 fr. — M. Burms-Dewsy, 2 fr. — M. Georges Dervaux, 1 fr.

M. Lequenne, 1 fr. — Mme Honoré Duquesne, 1 fr. — Mme Leroux-Dugneemoy, 5 fr. — Mme Motte-Bernard, 10 fr. — Mme Paul Desurmont-Joire, 20 fr. — Mme veuve Heunion, 1 fr. — Mme Charles Bodin, 1 fr. — Mme Jules Desurmont, 20 fr. — Mme Santerne, 6 fr. — Mlle Vandamme, 5 fr. — Mlle Marie Dervaux, 5 fr. — Anonyme, 10 fr. — Anonyme, 2 fr. — V. Bouchard Pollet, 1 fr. — Mlle Eugénie Bernard, 1 fr. — Mlle Elise Grolion, 0 fr. 50. — Mme Delos-Mahieu, 2 fr.

Total de la 2e liste: 223 fr. 50.
1re liste: 635 fr.
total 858 fr. 50.

Une visite à l'Exposition

On sait que le Syndicat des Entrepreneurs de Tourcoing a été chargé de la construction des bâtiments de l'Exposition. Il mène cette entreprise avec une rare vigueur.

Lorsque, le 24 septembre dernier, fut posé le premier bloc de maçonnerie, le premier madrier de fer, M. Lami, directeur de l'Exposition, disait aux entrepreneurs: « Il faut que pour le 31 décembre, je puisse annoncer aux exposants que les bâtiments sont entièrement couverts ». On ne prévoyait alors que 12 000 mètres carrés de palais et pavillons divers. Depuis leur superficie a été portée à 20 000 mètres carrés: c'est presque le double.

Malgré cet accroissement, rendu nécessaire par les engagements à exposer d'un grand nombre d'industriels, les travaux ne tarderont pas à être terminés, quant au gros œuvre tout au moins. Il est probable que pour le 15 janvier prochain, ce sera chose faite.

Au Palais de l'Industrie textile, dont la superficie a été portée à 10 800 mètres, il reste les annexes à couvrir. Les planchers sont même aux deux tiers terminés.

A la salle des fêtes, où l'on a commencé les décorations extérieures qui sont d'un charmant style Louis XVI — dû, comme toute la décoration architecturale, d'ailleurs, à M. Sevin, architecte de la Ville — on va poser l'estrade, et puis on s'occupera de l'aménagement intérieur.

Même activité au palais de l'électricité et au pavillon de l'enseignement et des sciences sociales, ainsi qu'au pavillon de l'horticulture.

Le château d'eau s'édifie; la rotonde du palais de l'industrie laisse voir sa carcasse de pilastres en fer; la porte d'entrée attend son revêtement de plâtre et ses allégories.

Un bâtiment vient d'être complètement achevé où se trouveront: la remise des pompes à incendie, le poste des pompiers, le poste de police, le bureau du commissaire de police, le bureau de l'architecte et celui des entrepreneurs. Avec les bureaux de l'Administration, cela fait deux constructions totalement achevées.

Bref, les travaux sont en bonne voie et il faut en féliciter le Syndicat des Entrepreneurs de Tourcoing, que préside avec tant de tact et de dévouement M. Léon Chentry et dont le secrétaire est M. Charles Tonnet qui nous guida à travers les allées rendues boueuses et pleines d'ornières par les charrois et la pluie.

Nouveau quartier de la gare. — *Vente de terrains.* — L'administration municipale a l'honneur de faire connaître son intention de mettre en adjudication publique, dans le courant de janvier 1906, quelques-unes des parcelles de terrain du nouveau quartier de la Gare, si des offres acceptables lui sont faites.

Les amateurs sont en conséquence invités à adresser leurs offres avant le 6 janvier prochain, à l'Hôtel-de-Ville, à M. Salembien, adjoint au maire.

Le renouvellement de l'année. — Les corps constitués et MM. les fonctionnaires sont informés qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville à l'occasion du renouvellement de l'année.

A la Société de Géographie. — Sous le titre de « Lyon à Genève; La perte du Rhône à Bellegarde; La Valserine; Le tour du lac Léman », une très intéressante conférence sera donnée à la Société de Géographie, dimanche prochain 31 décembre, à 5 h. 1/4, par M. Paul Van Houcke, publiciste. Cette conférence sera illustrée d'un grand nombre de jolies projections toutes coloriées.

Une grande conférence patriotique avec projections lumineuses, sera donnée le dimanche 31 décembre 1905, à cinq heures, à la Maison des Ouvriers, rue d'Alger (Croix-Rouge). En voici le programme:

I. — *Le Patriotisme.* — Projections: Statue de Jeanne d'Arc, à Paris. — Statue de Strasbourg, place de la Concorde. — Le Rêve. — Les Drapeaux aux Invalides de Paris. — Le Drapeau dans la Bataille. — Salut au Drapeau.

II. — *L'Idée de Patrie.* — Projections: Clovis à Tolbiac. — La Veillée à Domrémy. — L'Apparition à Domrémy. — Le Départ de Jeanne d'Arc. — Jeanne d'Arc sur le bûcher. — Bayard au pont de Corigliano. — Mort de Turenne. — Napoléon à Arcole.

III. — *Courage militaire et courage civil* — Projections: Le Chevalier de la Tour d'Auvergne. — En avant. — La dernière Gargousse. — En reconnaissance. — Prisonniers. — Les derniers défenseurs de Balan. — Mort du général Douay — Les Défenseurs des Ouvriers. — L'Héroïsme des Femmes de France.

IV. — *L'Amour de la Patrie malheureuse.* — Projections: Charge de Mashron. — Charge de Reischoffen. — Les Dragons de Gravelotte. — Le cimetière de Saint-Privat. — La Charge de Sedan. — La Maison des dernières Cartouches. — Les dernières Cartouches. — Défenses de Rambervillers. — Les Francs-Tireurs. — Hors Combat. — Les Vaincus d'un jour. — Apothéose de Jeanne d'Arc.

L'association des agents de police a tenu hier soir son assemblée générale. Elle a élu M. le Maire pour son président d'honneur et a arrêté les termes d'une lettre pour remercier l'administration et le Conseil municipal de l'augmentation de 25 fr. par an accordée à chaque agent.

Cantines scolaires. — Il y a toutes sortes de moyens mis en œuvre par les Francs-Maçons ou leurs suppôts pour, en peuplant les écoles laïques, éloigner les enfants de la religion. L'un de ces moyens, et non des moins condamnables, consiste à donner le repas de midi aux écoliers pauvres. Les frais sont tout naturellement supportés par les contribuables.

Si l'on voulait donner ce repas gratuit uniquement pour soulager la pauvreté, comme il se trouve des écoliers pauvres dans les écoles catholiques comme dans les écoles laïques, il faudrait user envers tous les petits miséreux, du même procédé. C'est évident. Ce raisonnement montre bien que nos édiles se moquent de l'égalité des pauvres devant les secours et de la liberté des pères de famille comme de leur première pulotte.

Après ce préambule donnons le résultat de l'adjudication qui a eu lieu jeudi, à 2 h de l'après-midi, pour le fonctionnement des cantines scolaires pendant l'année 1906, en présence de MM. Flament, adjoint; Delavalve et Saleon, membres de la Caisse des Ecoles, et Bulté, receveur municipal:

1er lot. — Viande de bœuf ou de vache, 11,500 kilos et 200 kilos de gras de bœuf non fondu sur une prévision de 17,450 fr. Adjudicataire, M. F. Delgatte, rabais 17,30 0/0.

2e lot. — Saucisses (1500 kilos) et saindoux du pays (400 kilos); prévisions, 3,715 fr. Adj. M. Demeyère, rabais 16 fr. 0/0 pour les saucisses et 11 0/0 pour le saindoux.

3e lot. — Haricots secs du pays, dits gros pieds: 6,000 kilos; prévision 2,000 fr. Adj. M. Vanhutte-Deherripon; rabais de 8 0/0.

4e lot. — Pois cassés du pays, très gros: 1150 kilos. Prévisions 727 fr. M. Vanhoutte Deherripon, rabais 7,50 0/0.

5e lot. — Epicerie. Prévisions, 1204 fr. 60: adjudicataire, M. Planckaert-Destombes, rabais de 29 fr. 11 0/0.

6e lot. — Riz (2.000 kilos) et farine (200 kilos). Prévision 1.005 fr.; adj. Mme veuve Lecat, rabais 8,31 0/0.

La grève des tisserands de l'établissement de M. Roussel-Mullié menace de se prolonger pendant plusieurs semaines encore.

Jeudi, à 10 heures du matin, répondant à la convocation de M. Auriole, juge de paix qui les citait en conciliation, se sont rencontrés M. Roussel-Mullié et cinq des ouvriers grévistes. L'entente n'a pu se faire.

A la suite de cet essai infructueux de rapprochement, les cinq ouvriers délégués se sont rendus à l'estaminet Vaneste, rue Auber, où leurs camarades étaient assemblés. Ils ont fait un récit de ce qui s'était passé devant le juge de paix, et la continuation de la grève a été votée pour « jusqu'au jour où il plaira au patron de donner satisfaction à ses ouvriers ». On voit que ce conflit menace malheureusement de ne point s'apaiser aussi vite qu'on le croyait d'abord.

Les grévistes ont obtenu, de la municipalité, la permission de quêter en ville.

Deux commencements d'incendie. — Le premier s'est déclaré, vers 4 h. de l'après-midi de jeudi, dans un séchoir de la filature de coton de MM. Motte frères, rue Duguay-Trouin. Quelques cheminées d'appel ont été endommagées et 100 kilos de coton ont été brûlés. Les dégâts sont évalués à 500 fr. environ.

— Le second commencement d'incendie est survenu à l'estaminet de M. Charles Dewailly, rue du Gand, 88. Le feu a pris naissance au 1er étage, à l'embranchement de deux cheminées. Les pompiers ont promptement éteint cet incendie. Les dégâts sont peu importants.

Accidents de travail. — Désiré Vieune, 51 ans, laveur, rue Saint-Pierre, 48, lésions aux côtes gauches à la suite d'une chute. Docteur Lagache: 15 jours de repos.

— Georges Morel, 22 ans, maréchal-ferrant, rue de Gand, 533, pansris au pouce gauche. Docteur Delgrange: repos de 10 jours.

— Fortuné Vercambre, 32 ans, tisserand, rue du Brun-Pain, 39, doigts de la main droite comprimés entre un rouleau et le rouet de son métier. Docteur Hariez: dix jours de repos.

— Victor Wallaert, 31 ans, lampiste à la gare centrale, chute en portant une garniture de train; hernie inguinale droite. Docteur Fichaux

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Déraillement sur la ligne du Nord

Les rapides de Paris à Lille ont subi un retard considérable dans la soirée de jeudi.

Celui attendu à 19 h. 15 n'est arrivé qu'à minuit et demi; les suivants ont subi des retards analogues.

Cette perturbation dans le service a été causée par le déraillement d'un train de marchandises qui a obstrué la voie près de Méricourt, entre Albert et Corbie.

A l'« Officiel »

L'Officiel publie ce matin un décret portant prorogation de surtaxes d'octroi à Rosendaël.

Un décret autorisant la Chambre de Commerce d'Armentières à avancer à l'Etat 6000 francs en vue de l'établissement d'un circuit téléphonique et à contracter un emprunt de pareille somme.

Collision entre soldats et grévistes

GRÉVISTES BLESSÉS

La Rochelle. — Une nouvelle collision s'est produite près des usines Delmas entre les grévistes et la troupe.

Les grévistes ayant voulu pénétrer dans les usines, les soldats s'y sont opposés. Ils ont tiré à blanc. Un gréviste, nommé Fargereau, a reçu sept coups de baïonnette. Il a été transporté à l'hôpital. Son état est grave.

Plusieurs grévistes ont été arrêtés.

—

La Rochelle. — Outre Fargereau, deux grévistes ont été blessés légèrement de coups de baïonnette.

Avant la fusillade, les grévistes avaient lancé des pierres sur les soldats.

Cinquante dockers de Rochefort étaient venus à La Rochelle pour prêter main-forte aux grévistes.

—

La Rochelle. — Les ouvriers de l'usine Camille Decourt ont cessé le travail par solidarité avec les grévistes des usines Delmas.

Une longue réunion a eu lieu, hier soir, à la Bourse du travail. Ce matin les délégués des grévistes seront reçus par les patrons.

NAUFRAGE

Victoria. — Le *Pass of Melfort* de Glasgow s'est perdu corps et bien près des îles Vancouver, pendant une violente tempête. Il y avait 30 hommes à bord.

Un ultimatum au Vénézuela

New-York. — Suivant un télégramme du correspondant du *Sun* à Washington, la France a envoyé au président Castro un ultimatum demandant de régler immédiatement les questions relatives à la concession des câbles et à la dette intérieure.

LA SITUATION EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg. — Soixante-quinze mille ouvriers ont repris le travail dans 60 usines. On ne compte plus actuellement que 5000 ouvriers grévistes dans les chantiers de la Baltique; 5000 sur 17.000 dans les usines Pontiloff; 2000 dans les usines de wagons et quelques milliers dans les usines de second ordre.

Les usines franco-russes ont recommencé à fonctionner à la demande des ouvriers.

—

Moscou. — Les banques sont restées ouvertes hier pendant la journée.

Le travail a repris dans un certain nombre de fabriques.

Les ouvriers du rayon de Priesna ont prié le maire de la ville d'entrer en pourparlers avec le gouverneur général de Moscou pour connaître les conditions auxquelles les révoltés pourront déposer les armes.

Le maire et deux conseillers municipaux ont été admis à siéger dans le conseil du gouverneur général.

Acte de vandalisme. — Dans la soirée de mercredi, vers onze heures, des carreaux ont été brisés, à coups de pierres, chez M. Edouard Lambert, directeur de tissage, rue du Congo, 163. On se trouverait en présence d'une vengeance d'ouvrier.

SIMPLE POLICE

Audience de jeudi

Présidence de M. AURIOLE, juge de paix.

Ministère public, M. PROUX, commissaire de police

Vingt-deux affaires nouvelles et onze remises appelées.

Défaut de plaques de voiture, 3. — Transport d'un homme sur une voiture à chiens déjà chargée et défaut d'écuelle, 2. — Chiens attelés non muselés et défaut de plaque au collier, 1 — Pour avoir fumé dans le cimetière, 1. — Ivresse, 9. — Tapage, 1. — Violences, 4. — Capelle Emile, 25 ans, tisserand à Bousbecque, un jour de prison, pour violences.

Etat-civil de Tourcoing

du 25 décembre

Naissances. — Dhallewin Noël et Doisart Henri, rue Nationale, 122. — Nuttin Marthe, r. du Pont-de-Neuville, 97. — Vromont Charles, rue de Courtrai, 8. — Nepoix Charles, rue de l'Epine. — Carette Robert, rue de Wasquehal, 30. — Bitar Jules, rue Colbert, 53. — Byis Marguerite, rue d'Arpège, 49.

Mariage. — Delebarre Jean, employé et Dhallwin Cilina, doublesse.

Décès. — Poriaux Gabriel, 4 ans, rue de Toulouse, 16. — Verscamot Adèle, 29 ans, rue de Gand, 383. — Leclercq Fleurisse, 64 ans, rue de Lorraine, 3.

HALLUIN

Messe de prémices. — Jeudi matin, M. l'abbé Jules Danset a célébré sa messe de prémices.

A 10 h., le clergé allait le chercher processionnellement à son domicile.

Une nombreuse assistance assistait à la cérémonie. MM. Carton, archiprêtre, doyen de St-Pierre-St-Paul à Lille; Richard, supérieur du collège Saint-Jude d'Armentières; Lecomte, supérieur de l'institution libre du Sacré-Cœur de Tourcoing et plus de quarante ecclésiastiques.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel de M. Deram, curé d'Halluin; MM. Henri Lemaire, professeur à Tourcoing et Achille Dancet, frère du nouveau prêtre. M. l'abbé Debuchy, parent de M. Danset, a prononcé le sermon de circonstance.

HALLUIN.